



INVITATION PRESSE

Conférence de presse du nouveau président de la Mutualité Française Mercredi 6 octobre à 16h00 à la Maison de la Mutualité

La Mutualité Française vous convie à sa conférence de presse avec son nouveau président

Elu la veille lors de l'assemblée générale électorale de la Fédération Nationale de la Mutualité Française, cette première prise de parole du nouveau président de la Mutualité Française sera l'occasion de décliner les orientations de son nouveau mandat et de livrer la feuille de route de la Mutualité Française jusqu'au Congrès qui se déroulera en septembre 2022.

Informations pratiques

Date : 6 octobre 2021 à 16h00 (Accueil à partir de 15h45)

Lieu : Maison de la Mutualité, 24 Rue St Victor, 75005 Paris

Accès à la conférence : Accueil « Rotonde », salle Sorbonne, 5^{ème} étage

Accréditation : par mail carole.charlier@mutualite.fr avant le 1^{er} octobre 2021

Information Covid – Mesures sanitaires

Pour participer à cet événement, un passe sanitaire (test Covid négatif ou attestation de vaccination, format papier ou numérique) sera demandé et vérifié avant l'accès à l'accueil. Toute personne n'étant pas en mesure de le présenter se verra refuser l'accès.



À propos de la Mutualité Française

Présidée par Thierry Beaudet et Daniel Havis, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. Elle représente 518 mutuelles dans toute leur diversité : des complémentaires santé qui remboursent les dépenses des patients, des mutuelles couvrant les risques de prévoyance et de retraite mais aussi des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées.

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2 800 services de soins et d'accompagnement, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1^{er} acteur privé de prévention santé avec plus de 8 000 actions déployées chaque année dans toutes les régions.

Plus d'un Français sur deux est protégé par une mutuelle, soit 35 millions de personnes.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Régies par le code de la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Présidées par des militants mutualistes élus, les mutuelles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.



Contact presse

Célia FAURE

Celia.faure@mutualite.fr

01 40 43 23 25

06 13 55 26 81



Photos de la Mutualité Française
disponibles sur [flickr](#)